

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE
2023-2024

Version du 22 novembre 2024

Message de la présidence du conseil d'administration et de la direction générale du centre de services scolaire

Chaque année, les centres de services scolaires ont l'obligation de publier un rapport annuel pour rendre compte de leurs activités. Nous vous encourageons à le lire afin de découvrir les réalisations de l'année scolaire 2023-2024 qui ont contribué à créer des conditions d'apprentissage et de développement optimales pour nos élèves.

Première année du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

Alors que nous clôturons une année scolaire riche en défis et en nouveautés, nous souhaitons prendre un moment pour revenir sur la première année de déploiement de notre Plan d'engagement vers la réussite (ci-après « **PEVR** ») 2023-2027. Son entrée en vigueur a marqué un tournant décisif dans notre approche éducative.

La majorité de nos écoles ont élaboré leurs projets éducatifs dans le cadre du PEVR. Nous continuons de déployer les moyens nécessaires pour atteindre nos objectifs en nous appuyant sur un plan de mise en œuvre solide et le monitoring rigoureux de nos données. Notre engagement envers la réussite de chaque élève demeure notre priorité, tout comme le développement de leurs compétences socioémotionnelles, essentielles dans le monde actuel.

Dans notre démarche d'organisation apprenante, nous plaçons la collaboration, la communication et le développement professionnel au cœur de notre action. Cela nous permet de créer un environnement où chaque partie prenante peut contribuer au succès de nos élèves.

Une année de nouveauté

Nous avons également connu une croissance notable cette année avec l'ouverture de deux nouvelles écoles secondaires, l'école secondaire des Échos et l'école secondaire des Navigateurs. Du côté du secteur primaire, la première phase de la construction d'une nouvelle école aux Cèdres a été complétée et nous avons entamé un projet d'agrandissement à l'école Virginie-Roy. De plus, le pavillon Sainte-Justine-de-Newton de l'Atelier-école Les Cèdres a ouvert ses portes, permettant le lancement des premières cohortes du programme de conduite d'engins de chantier en mars 2024. Ces initiatives témoignent de notre volonté de répondre aux besoins croissants de notre population et de préparer nos élèves à leur avenir.

Les pages suivantes vous permettront d'en apprendre davantage sur les premiers résultats de notre PEVR ainsi que sur les réalisations marquantes de cette année. Nous sommes impatients de continuer à travailler ensemble pour bâtir un avenir prometteur pour tous nos élèves.

Pour terminer, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers notre personnel dévoué et l'ensemble de nos partenaires. Votre engagement indéfectible est essentiel à la réussite de nos élèves et nous inspire à poursuivre notre mission avec passion.

Tommy Thibault, *président du conseil d'administration*
Chantal Beausoleil, *directrice générale*

Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire.....	4
1.1 Le centre de services scolaire en bref	4
1.2 Faits saillants	4
1.3 Services éducatifs et autres services	6
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	9
2.1 Conseil d'administration.....	9
2.2 Autres comités de gouvernance	10
2.3 Code d'éthique et de déontologie.....	11
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	11
3. Résultats	12
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	12
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	25
3.3 Procédure d'examen des plaintes	26
4. Utilisation des ressources.....	27
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	27
4.2 Ressources financières	28
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	29
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	29
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	30
5. Annexes du rapport annuel.....	31
Annexe A — membres des comités.....	31

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs (ci-après « CSSTL ») est situé dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, tout juste à l'ouest de l'île de Montréal. Au total, il dessert 23 villes et municipalités.

Le CSSTL dispense des services éducatifs à plus de 18 000 élèves, jeunes et adultes. Il emploie plus de 2 200 employés réguliers répartis dans 27 écoles primaires, 5 écoles secondaires, 1 multicentre et 1 centre administratif.

Les établissements scolaires

Clientèle primaire	
École à l'Orée-du-Bois	École François-Perrot
École Auclair	École Harwood
École Brind'Amour	École José-Maria
École de Coteau-du-Lac	École La Perdriolle
École de l'Épervière	École Léopold-Carrière
École de l'Hymne-au-Printemps	École Marguerite-Bourgeois
École de la Riveraine et Saint-Zotique	École Notre-Dame-de-la-Garde
École de la Samare	École Notre-Dame-de-Lorette
École des Canotiers – <i>ouverture en août 2024</i>	École Sainte-Madeleine
École des Étriers	École Sainte-Marthe et Cuillierrier
École des Légendes	École Saint-Michel
École des Orioles	École Saint-Thomas
École du Papillon-Bleu	École Virginie-Roy
École du Val-des-Prés	
Clientèle secondaire	
École secondaire de la Cité-des-Jeunes	École secondaire des Navigateurs
École secondaire des Échos	École secondaire Soulanges
École secondaire du Chêne-Bleu	
Clientèle adulte	
Centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie	Centre des Belles-Rives
Atelier-école Les Cèdres	Services aux entreprises

1.2 Faits saillants

Gestion de la croissance de la clientèle

- Ouverture de deux nouvelles écoles secondaires : l'école secondaire des Navigateurs à Saint-Zotique et l'école secondaire des Échos à Vaudreuil-Dorion;
- Ouverture du pavillon Sainte-Justine-de-Newton de l'Atelier-école Les Cèdres, les premières cohortes du programme de conduite d'engins de chantier ont débuté en mars 2024;
- Élaboration des plans et devis pour la construction d'un agrandissement de 5 classes préscolaires à l'école primaire Virginie-Roy, à L'Île-Perrot;
- Poursuite de la construction de la nouvelle école primaire de la municipalité des Cèdres, l'école des Canotiers.

Bâtiments

- Élaboration de la *Planification des besoins d'espace 2024-2028*.

Services éducatifs

- Poursuite de la participation au projet *CAR : collaborer, apprendre et réussir* ayant pour but de soutenir la culture de collaboration en éducation, de renforcer le leadership pédagogique des acteurs dans les organisations scolaires et de favoriser l'adoption de pratiques organisationnelles et pédagogiques qui contribuent à l'amélioration des apprentissages, de la réussite et de la diplomation des jeunes;
- Actualisation du cadre de référence *Différencier en faveur de l'inclusion*;
- Offre de formation et d'accompagnement pour les enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire par l'équipe de conseillers pédagogiques (ci-après « **CP** ») et d'autres professionnels des Services éducatifs aux jeunes (ci-après « **SEJ** »);
- Poursuite du chantier *Apprendre et évaluer autrement* pour soutenir la réussite de nos élèves du secondaire, auquel plus d'une vingtaine d'enseignants du secondaire participent;
- Déploiement du nouveau programme *Culture et citoyenneté québécoise* au primaire et au secondaire;
- Déploiement d'une offre de service pour soutenir les élèves doués;
- Élaboration d'un plan triennal pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles des adultes et des élèves;
- Planification du colloque *Ensemble, cultivons les compétences socioémotionnelles* en collaboration avec le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement;
- Soutien aux écoles dans la mise en œuvre du *Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence*;
- Poursuite de notre collaboration à un projet de recherche visant à promouvoir le développement des compétences socioémotionnelles des enseignants du primaire par la co-construction de la trousse *Veille sur toi, veille sur ta classe*;
- Développement de la *Trousse Étincelles 2.0* visant à améliorer les pratiques de gestion de classe pour créer un milieu de vie sécuritaire, ordonné, prévisible, positif et propice aux apprentissages, à bonifier les interventions universelles préventives et correctives, à utiliser davantage d'outils visuels, à encourager l'enseignement explicite des comportements attendus, à intensifier le renforcement positif et à augmenter le répertoire d'interventions indirectes pour faire face aux résistances de certains élèves;
- Soutien et accompagnement du personnel et des élèves de nos différentes classes spécialisées;
- Participation au comité Partenaires transition-école vie active (ci-après « **TEVA** ») Montérégie-Ouest afin de faire un état de situation sur les élèves ayant besoin d'une démarche TEVA dans les centres de services scolaires et de se doter d'un mécanisme pour faciliter la collaboration entre les divers partenaires pour cette démarche, quelle que soit la trajectoire de sortie;
- Accompagnement des équipes-écoles pour soutenir des services de francisation de qualité, incluant ceux offerts en classe d'accueil au primaire et au secondaire;

- Poursuite du déploiement de l'approche *École en santé* en collaboration avec nos partenaires communautaires et du système de la santé;
- Pilotage du programme local d'insertion professionnelle des enseignants visant à soutenir les nouveaux employés lors de leur arrivée en poste et déploiement du programme de mentorat dans les écoles primaires et secondaires.

Communications

- Première année du projet *Découvrez notre personnel*;
- Tenue d'un concours auprès de la population de la MRC de Vaudreuil-Soulanges afin de trouver le nom de la nouvelle école primaire de la municipalité des Cèdres;
- Inauguration des deux nouvelles écoles secondaires.

Autres

- Mise en place du nouveau mécanisme de traitement des plaintes suivant l'entrée en fonction du Protecteur national de l'élève;
- Refonte complète du Plan des mesures d'urgence du CSSTL.

1.3 Services éducatifs et autres services

L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire

Le CSSTL veille à fournir des services éducatifs de qualité à ses élèves. Ces services sont déployés dans nos établissements scolaires en collaboration avec l'équipe des SEJ, composée de cadres, de professionnels et de personnel de soutien. L'équipe des SEJ est grandement impliquée dans la mise en œuvre de plusieurs orientations de notre PEVR. Elle assure le soutien et l'accompagnement des écoles primaires et secondaires, offrant aux élèves des conditions d'apprentissage favorables, qui contribuent à leur développement global, leur bien-être, leur engagement et leur réussite.

Le CSSTL offre des services éducatifs complémentaires et culturels, variés et adaptés aux besoins des élèves. L'éducation préscolaire pour les enfants de 5 ans est offerte à temps plein dans les écoles primaires de tout le territoire du CSSTL. Par ailleurs, l'éducation préscolaire est aussi offerte pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ci-après « **HDA** ») de 4 ans dans certaines écoles qui accueillent des classes spécialisées. De plus, neuf classes de préscolaire à temps plein pour les enfants de 4 ans sont également disponibles dans des écoles désignées, réparties dans différents secteurs du CSSTL.

Tous les élèves du CSSTL ont accès à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire général. Cet enseignement est dispensé en conformité avec le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* et avec les programmes prévus par le ministère de l'Éducation du Québec (ci-après « **MEQ** »). En plus du programme régulier, trois de nos écoles primaires, réparties sur tout le territoire, proposent un programme intensif d'anglais, tandis qu'une école primaire de Vaudreuil-Dorion déploie la philosophie du programme d'école communautaire entrepreneuriale consciente. Le CSSTL propose également des services adaptés aux besoins des élèves grâce à des classes spécialisées au primaire et au

secondaire. Ces services spécifiques sont destinés aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage, un trouble du spectre de l'autisme, une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou des troubles du langage. De plus, nos écoles secondaires enrichissent le programme régulier avec des projets pédagogiques particuliers et une variété d'activités parascolaires. Des programmes d'arts-études et de sports-études sont également disponibles pour les élèves de tout le territoire dans une de nos écoles secondaires située à Vaudreuil-Dorion.

Le CSSTL met en œuvre sa politique culturelle par le biais d'un plan d'action annuel auquel contribuent de nombreux partenaires du milieu culturel ainsi que des intervenants régionaux.

Le CSSTL s'engage également à faciliter l'accueil et l'intégration harmonieuse des élèves issus de l'immigration, clientèle qui représente actuellement le tiers de notre clientèle du secteur jeunes. Des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (ci-après « **SASAF** ») sont disponibles dans toutes nos écoles primaires, en complément des autres services offerts.

Cinq classes d'accueil au primaire, situées à Vaudreuil-Dorion, offrent des services spécifiques à certains élèves issus de l'immigration. Au niveau secondaire, des SASAF sont proposés selon diverses modalités organisationnelles dans les cinq écoles. Un projet pilote a permis l'ouverture de deux classes d'accueil dans une de nos écoles secondaires. De plus, nos collaborations avec plusieurs partenaires contribuent à l'accueil des familles immigrantes sur notre territoire.

Les services complémentaires

Plus de 100 membres du personnel professionnel œuvrent dans les écoles et aux SEJ afin de soutenir l'élève dans la poursuite de ses apprentissages. Pour ce faire, les services complémentaires offrent quatre types de service :

- de soutien, qui vise à assurer à l'élève des conditions propices d'apprentissage;
- de vie scolaire, qui vise le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités de l'élève, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles et communautaires ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école;
- d'aide à l'élève, qui vise à l'accompagner dans son cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre;
- de promotion et de prévention, qui vise à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

L'éducation des adultes

Le CSSTL offre, aux élèves de 16 ans et plus et par l'entremise de son secteur de l'éducation des adultes, les services suivants :

- Formation générale des adultes : alphabétisation, formation présecondaire, secondaire, préalables à la formation professionnelle et à la formation collégiale;

- Acquisition de compétences de base : intégration à l'emploi avec informatique et intégration à l'emploi avec anglais langue seconde et francisation.

La formation professionnelle

Au CSSTL, plusieurs programmes de formation sont offerts aux personnes qui souhaitent obtenir un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études professionnelles.

Centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie	
Administration, commerce et informatique	DEP – Secrétariat DEP – Comptabilité Double DEP – Secrétariat et comptabilité
Attestation de spécialisation professionnelle	ASP – Lancement d'une entreprise ASP – Mécanique spécialisée d'équipement lourd ASP – Gestion d'une entreprise de la construction
Centre national de formation en traitement de l'eau	DEP – Conduite de procédés de traitement de l'eau
Électromécanique	DEP – Électromécanique des systèmes automatisés
Entretien d'équipement motorisé	DEP – Mécanique de véhicules lourds routiers DEP – Mécanique d'engins de chantiers
Usinage	DEP – Usinage
Atelier-école Les Cèdres	
Conduite	DEP – Conduite d'engins de chantier DEP – Conduite de grues

Services aux entreprises

Les services aux entreprises du CSSTL offrent des formations sur mesure selon les besoins spécifiques des entreprises.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

Représentants des membres parents	
District 1	Tommy Thibault
District 2	Chafik Belabed – <i>depuis novembre 2023</i>
District 3	Vacant – <i>Yanik Morin jusqu'en avril 2024</i>
District 4	Mathieu Daoust
District 5	Yves Archambault
Représentants des membres du personnel	
Personnel enseignant	Ann-France Couture – <i>depuis mai 2024</i>
Personnel professionnel non enseignant	Édith Chouinard
Personnel de soutien	Nancy-Ann Dorais
Direction d'établissement	Martial Proulx
Personnel d'encadrement	François Pelletier
Personnel d'encadrement sans droit de vote	Vacant
Représentants de la communauté	
Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	Jessie Therrien
Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	Vacant
Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel	Vacant
Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	Olivier Van Neste
Personne âgée de 18 à 35 ans	Vacant – <i>Roxanne Piché jusqu'en avril 2024</i>

La présidence du conseil d'administration a été assurée par M. Tommy Thibault et la vice-présidence par M. Mathieu Daoust.

Calendrier des séances tenues

- 29 août 2023
- 10 octobre 2023
- 12 décembre 2023
- 13 février 2024
- 27 février 2024 – séance extraordinaire
- 9 avril 2024
- 25 juin 2024

Décisions du conseil d'administration (liste non-exhaustive)

- Demande d'allocation – ajout d'espace :
 - Agrandissement de l'école secondaire du Chêne-Bleu;
 - Agrandissement de l'école secondaire Soulanges;
 - Agrandissement de l'école Harwood;
 - Agrandissement de l'école du Papillon-Bleu (Sainte-Trinité);
 - Construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur de l'île Perrot;
 - Construction d'une nouvelle école primaire à Les Coteaux;
 - Remplacement de l'école Marguerite-Bourgeoys.
- Adoption du document *Critères d'admission et d'inscription des élèves* pour l'année scolaire 2024-2025;
- Dépôt des états financiers;
- Dépôt du rapport annuel;
- Adoption de la *Politique d'utilisation des infrastructures*;
- Adoption du *Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves*;
- Adoption de la Planification des besoins d'espace 2024-2028;
- Participation au comité visant à trouver le nom de la nouvelle école primaire de la municipalité des Cèdres;
- Nomination d'une nouvelle directrice générale adjointe.

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	M. Tommy Thibault M ^{me} Édith Chouinard M ^{me} Jessie Therrien M ^{me} Roxanne Piché (jusqu'en avril 2024)
Comité de vérification	M. Tommy Thibault (président) M. Mathieu Daoust M. François Pelletier M. Yanik Morin (jusqu'en avril 2024)
Comité des ressources humaines	M. Tommy Thibault (président) M ^{me} Nancy-Ann Dorais M. Olivier Van Neste M. Yves Archambault M. Martial Proulx

■ **Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres**

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Liste des membres disponibles à l'Annexe A
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	
Comité consultatif de transport	
Comité de parents	

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Lors de l'année scolaire 2023-2024, aucun cas n'a été traité par le comité d'enquête à l'éthique.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Au CSSTL, en conformité avec la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, une politique a été adoptée afin de permettre et de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles. Aucun acte répréhensible n'a été signalé lors de l'année scolaire 2023-2024.

■ **Reddition de comptes de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics***

Reddition de comptes 2023-2024 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
a une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
b un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
c un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
d un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
e le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
f le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
5. Communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite

■ La réussite de nos élèves

Objectif et cible											
D'ici 2027, porter à 90 % la proportion des élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification après 7 ans.											
Indicateurs											
Taux de réussite des garçons				Taux de réussite élèves HDAA				Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
79,3 %	-	-	-	63 %	-	-	-	85,3 %	-	-	-
Objectif et cible											
D'ici 2027, augmenter à 80 % la proportion des élèves qui ont une compétence assurée (70 % et +) à l'épreuve obligatoire français lecture de 4 ^e année du primaire.				D'ici 2027, augmenter à 75 % la proportion des élèves qui ont une compétence assurée (70 % et +) à l'épreuve obligatoire en mathématiques résoudre de 6 ^e année du primaire.				D'ici 2027, augmenter à 75 % la proportion des élèves qui ont une compétence assurée (70 % et +) à l'épreuve obligatoire en français écriture de 2 ^e année du secondaire.			
Indicateurs											
Proportion des élèves qui obtiennent une compétence assurée (70 % et +) à l'épreuve obligatoire de lecture en français langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire				Proportion des élèves qui obtiennent une compétence assurée (70 % et +) à l'épreuve obligatoire de mathématiques, compétence Résoudre, 6 ^e année du primaire				Proportion des élèves qui obtiennent une compétence assurée (70 % et +) à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
70,7 %	-	-	-	85,4 %	-	-	-	56,3 %	-	-	-

Objectif et cible			
D'ici 2027, porter à 100 % le nombre d'écoles ayant mis en place des pratiques collaboratives pour soutenir la mise en œuvre des pratiques probantes.			
Indicateur			
Nombre d'écoles qui ont mis en place les pratiques collaboratives entre les membres de l'équipe-école			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
57 % des écoles primaires 0 % des écoles secondaires	-	-	-

Actions réalisées en lien avec la réussite de nos élèves

Plusieurs actions ont été mises en place concernant la réussite de nos élèves, et ce, à différents niveaux et dans le but d'atteindre les objectifs fixés dans notre PEVR. En voici quelques exemples :

- Soutien aux transitions scolaires : passage primaire-secondaire, projet de concomitance réalisé en collaboration avec le centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie et retour de l'activité Expo-formation organisée par nos 5 écoles secondaires et permettant aux élèves de se familiariser avec l'offre de formation postsecondaire;
- Déploiement du référentiel sur la différenciation pédagogique et accompagnement des équipes-écoles par les CP en soutien à l'inclusion;
- Travaux concernant la démarche de TEVA;
- Déploiement des équipes de service-conseil et élaboration de plans d'action;
- Travaux d'harmonisation des pratiques des programmes de formation axés sur l'emploi;
- Plan d'action du comité diplomation et qualification des élèves HDAA;
- Projet *Apprendre et évaluer autrement* pour la réussite des élèves auquel plus d'une vingtaine d'enseignants des 5 écoles secondaires participent;
- Actualisation de l'offre de formation continue et de l'accompagnement dans les écoles (projet *expérimath*, ateliers de lecture et d'écriture, etc.);
- Actualisation de modèle d'accompagnement par les CP dans le but de s'assurer que l'offre de formation continue soit en adéquation avec le PEVR et les projets éducatifs des écoles et que les activités de formation continue permettent le transfert en salle de classe dans le but de soutenir les apprentissages et la réussite des élèves;
- Poursuite des rencontres des communautés de pratique avec les directions des établissements afin d'appuyer la mise en place de rencontres collaboratives efficaces dans les écoles primaires et secondaires;
- Poursuite ou mise sur pied de rencontres d'équipes collaboratives dans les écoles primaires et secondaires en lien avec les apprentissages essentiels et la réussite des élèves.

Réussite des garçons et des élèves HDAA, diplôme et qualification après 7 ans

Le taux de réussite des garçons et des élèves HDAA a légèrement diminué lors de cette première année de mise en œuvre du PEVR malgré les actions mises en place. Nous avons aussi constaté que le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification après 7 ans avait légèrement diminué pour cette première année. Se situant à 85,3 %, nous n'avons pas atteint la cible de 88 % fixée pour juin 2024. Une attention particulière sera apportée à ces indicateurs.

Taux de réussite aux épreuves ministérielles

Les cibles fixées pour juin 2024 concernant la réussite de l'épreuve en lecture, 4^e année et la réussite de l'épreuve en mathématiques, 6^e année ont été dépassées. En mathématiques, la proportion des élèves obtenant une compétence assurée à l'épreuve est d'ailleurs passée de 60,8 % à 85,4 %. Quelques hypothèses ont été émises pour expliquer cet important bond, dont celle relative aux apprentissages à prioriser en lien avec la situation de postpandémique. En revanche, nous avons constaté que nous devons redoubler d'effort au regard des actions déployées pour la compétence écrire chez nos élèves. La proportion des élèves obtenant une compétence assurée à l'épreuve d'écriture a légèrement diminué, passant de 58,4 % à 56,3 %.

Ainsi, par nos prochains pas, nous allons :

- Optimiser la collaboration entre enseignants, enseignants-orthopédagogues et professionnels par le biais de rencontres d'équipes collaboratives pour travailler les apprentissages essentiels et pister les progrès des élèves;
- Continuer de déployer le référentiel sur la différenciation pédagogique et poursuivre l'accompagnement des établissements pour la mise en place d'interventions répondant aux besoins des élèves;
- Poursuivre l'accompagnement par les CP dans le but de s'assurer que les activités de formation continue permettent le transfert en salle de classe dans le but de soutenir les apprentissages et la réussite des élèves;
- Accompagner les équipes écoles pour optimiser les mécanismes de suivi des élèves et travailler en transdisciplinarité.

■ Une prise en compte de la diversité des élèves de notre territoire

Objectif et cible				
D'ici 2027, au primaire, maintenir le taux de réussite des élèves issus de l'immigration de 1 ^{re} et de 2 ^e générations en français et en mathématiques.		D'ici 2027, au secondaire, augmenter de 4 % le taux de réussite des élèves issus de l'immigration de 1 ^{re} et de 2 ^e générations en français et en mathématiques.		
Indicateur				
Taux de réussite des élèves issus de l'immigration de 1 ^{re} et de 2 ^e générations				
	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
Français primaire, 1 ^{re} génération	95,3 %	-	-	-
Français primaire, 2 ^e génération	94,9 %	-	-	-
Français secondaire, 1 ^{re} génération	89,3 %	-	-	-
Français secondaire, 2 ^e génération	88,1 %	-	-	-
Mathématiques primaire, 1 ^{re} génération	94,7 %	-	-	-
Mathématiques primaire, 2 ^e génération	92,9 %	-	-	-
Mathématiques secondaire, 1 ^{re} génération	86,9 %	-	-	-
Mathématiques secondaire, 2 ^e génération	86,3 %	-	-	-
Objectif et cible				
D'ici 2027, augmenter à 87 % le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.				
Indicateur				
Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle d'un programme offert au multicentre des Trois-Lacs, après 3 ans				
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	
86 %	-	-	-	

Objectif et cible			
D'ici 2027, porter à 75 % le taux de participation des élèves du secondaire à un projet pédagogique particulier.			
Indicateur			
Taux de participation des élèves du secondaire à un projet pédagogique particulier			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
63,1 %	-	-	-

Actions réalisées en lien avec la prise en compte de la diversité des élèves de notre territoire

Plusieurs actions ont été mises en place concernant la réussite de nos élèves, et ce, à différents niveaux et dans le but d'atteindre les objectifs fixés dans notre PEVR. En voici quelques exemples :

- Actualisation de l'offre de formation continue aux enseignants des classes d'accueil et des classes ordinaires qui accueillent des élèves issus de l'immigration;
- Ouverture de 5 classes d'accueil (3 à l'école des Légendes et 2 à l'école de l'Hymne-au-Printemps);
- Développement et déploiement de projets qui permettent de collaborer avec les familles immigrantes;
- Poursuite de l'implantation progressive d'un bulletin avec exemption pour les élèves qui reçoivent des SASAF (1 période de service par jour) au primaire et au secondaire;
- Soutien offert aux équipes-écoles du secondaire pour la mise en place et la promotion des projets pédagogiques particuliers;
- Pilotage des moyens du plan d'action du comité diplomation et qualification qui soutiennent la transition FGJ – FP.

Explication des écarts

Taux de réussite des élèves issus de l'immigration

Les cibles pour les élèves issus de l'immigration de 1^{re} ou de 2^e génération ne sont pas atteintes, sauf pour le français au primaire, où la cible est dépassée après cette première année de vie du PEVR. La réussite des élèves issus de l'immigration sera au cœur de nos prochaines actions.

Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans

La cible établie pour juin 2024 est atteinte et dépassée. Avec des résultats de 86 %, il est possible de constater une amélioration de la rétention des élèves dans tous les programmes de formation professionnelle. Les efforts déployés seront maintenus.

Taux de participation des élèves du secondaire à un projet pédagogique particulier

La cible n'est pas atteinte. Le contexte de l'ouverture de nos deux écoles secondaires n'a pas permis d'offrir de projets pédagogiques particuliers lors de cette première année pour ces deux écoles. Le taux sera assurément amélioré dans les années à venir, car des projets pédagogiques particuliers seront offerts dans toutes nos écoles secondaires à compter de l'année 2024-2025.

Ainsi, par nos prochains pas, nous allons :

- Actualiser l'offre de service d'intégration linguistique, scolaire et sociale, dont l'offre de formation pour les directions d'établissement, le personnel scolaire, le personnel enseignant, le personnel enseignant en classe d'accueil et le personnel de soutien linguistique;
- Développer et déployer des pôles d'accueil primaire et secondaire;
- Collaborer avec d'autres services pour optimiser les ressources financières disponibles pour offrir les services à nos élèves issus de l'immigration en fonction de leurs besoins;
- Réviser et déployer notre protocole d'accueil (entrevue initiale et évaluation des compétences langagières);
- Collaborer avec les partenaires (Comité en relations interculturelles de Vaudreuil-Soulanges, réseaux et organismes communautaires) et les familles des élèves;
- Collaborer au projet concomitance;
- Assurer des actions de transition incluant la TEVA pour toutes les clientèles;
- Soutenir les équipes-écoles pour la mise en place et la promotion des projets pédagogiques particuliers.

■ Du personnel engagé et mobilisé

Objectif et cible			
D'ici 2027, augmenter de 5 % le nombre d'employés réguliers à l'emploi du CSSTL ayant plus de deux ans d'ancienneté.			
Indicateur			
Nombre d'employés réguliers à l'emploi du CSSTL ayant plus de deux ans d'ancienneté			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
83,6 %			

Objectif et cible			
D'ici 2027, porter à 100 % le nombre d'employés faisant partie du personnel-cadre qui s'engage dans un projet de formation continue contribuant à son développement professionnel.			
Indicateur			
Ratio du personnel-cadre engagé dans un projet de développement professionnel			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
Valeur de départ à venir en 2024-2025	-	-	-
Objectif et cible			
D'ici 2027, atteindre annuellement l'objectif (1 % de la masse salariale) du <i>Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre</i> permettant d'assurer le perfectionnement des employés.			
Indicateur			
Taux de la masse salariale annuelle utilisée pour le perfectionnement			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
1 % atteint au 31 décembre 2023	-	-	-

Actions réalisées en lien avec l'engagement et la mobilisation de notre personnel

- Déploiement du plan d'action du comité Accueil et fidélisation comprenant plusieurs mesures pour valoriser notre personnel;
- Déploiement du programme local d'insertion professionnelle pour favoriser l'insertion professionnelle des enseignants, incluant les enseignants non légalement qualifiés, et programme de mentorat;
- Déploiement des activités favorisant l'insertion professionnelle des professionnels et du programme de mentorat des professionnels;
- Mois de recrutement intensif en février : présence du CSSTL dans les salons de l'emploi et dans les universités, rencontre des stagiaires en enseignement et soirée d'entrevues;
- Offre de développement professionnel pour les directions et directions adjointes d'établissement et soirée de recrutement;
- Offre de formation aux enseignants, aux professionnels, au personnel de soutien et aux cadres;
- Mettre en place un plan de développement professionnel pour le personnel-cadre des services et des établissements;
- Organisation de formations pour les nouveaux gestionnaires qui entrent en fonction en cours d'année;
- Offre de formation aux enseignants, aux professionnels, au personnel de soutien et aux cadres;
- S'assurer que tous les employés s'inscrivent aux formations ou déclarent toute formation suivie dans la plateforme *Gestion des inscriptions aux formations*.

Explication des écarts

Nombre d'employés réguliers à l'emploi du CSSTL ayant plus de deux ans d'ancienneté

La valeur de départ pour cet indicateur a été revue. Nous avons constaté que le pourcentage d'employés réguliers ayant plus de 2 ans d'ancienneté au CSSTL a augmenté de 2,6 %. Nous poursuivrons nos efforts pour atteindre notre cible en juin 2027.

Personnel-cadre engagé dans un projet de développement professionnel

Bien que non atteinte pour le moment, nous sommes confiants que la mise en place de diverses activités permettant le développement professionnel du personnel cadre nous permettra d'atteindre la cible d'ici juin 2027. La valeur de départ sera déterminée cette année.

Masse salariale annuelle utilisée pour le perfectionnement

La cible du 1 % d'utilisation de la masse salariale pour le perfectionnement a été atteinte cette année.

Ainsi, par nos prochains pas, nous allons :

- Développer et déployer des activités favorisant l'insertion professionnelle des enseignants, incluant les enseignants non légalement qualifiés, des professionnels et poursuite du programme de mentorat;
- Déployer le référentiel des compétences professionnelles de la profession enseignante;
- Poursuivre les ateliers de formation et de soutien les mardis pour le personnel de soutien administratif en lien avec la rémunération et le logiciel PAIE;
- Poursuivre le programme de réintégration au travail pour le personnel en invalidité;
- Élaborer des activités de valorisation du personnel;
- Poursuivre l'élaboration du cadre des compétences des gestionnaires pour le CSSTL;
- Mettre en place une offre de formation systémique destinée aux cadres (mentorat, coaching, communauté de pratique, DESS en gestion de l'éducation et maîtrise);
- Organiser des ateliers, en collaboration avec les autres services, pour les nouveaux gestionnaires en fonction;
- Offrir des formations aux enseignants, aux professionnels, au personnel de soutien et aux cadres.

■ Un environnement favorisant l'apprentissage, la réussite et le développement durable

Objectif et cible							
D'ici juin 2027, porter à 100 % le nombre d'établissements ayant recours au référentiel sur le bien-être des élèves élaboré en fonction des données issues de la recherche pour faire une analyse de la situation de leur milieu.							
Indicateur							
Proportion d'établissements qui ont recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche pour faire une analyse de la situation de leur milieu							
Résultat 2023-2024		Résultat 2024-2025		Résultat 2025-2026		Résultat 2026-2027	
0 %		-		-		-	
Objectif et cible							
D'ici 2027, porter à 100 % le nombre d'établissements ayant un plan d'action s'appuyant sur des interventions et des pratiques documentées par la recherche, pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles des élèves et du personnel.							
Indicateur							
Nombre d'établissements qui déposent annuellement un plan d'action							
Résultat 2023-2024		Résultat 2024-2025		Résultat 2025-2026		Résultat 2026-2027	
Valeur de départ à venir en 2024-2025		-		-		-	
Objectif et cible							
D'ici 2027, porter à 52 % le nombre de bâtiments du CSSTL étant dans un état satisfaisant ou meilleur selon l'indice gouvernemental.							
Indicateur							
Indice gouvernemental des infrastructures publiques de chacun de nos bâtiments							
Résultat 2023-2024		Résultat 2024-2025		Résultat 2025-2026		Résultat 2026-2027	
76,3 %		-		-		-	
Objectif et cible							
D'ici 2027, porter à 100 % le nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'une inspection annuelle et d'un audit sanitaire une fois par période de 3 ans.							
Indicateur							
Nombre d'établissements ayant réalisé l'inspection annuelle				Nombre d'établissements ayant réalisé l'audit sanitaire			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
Donnée à venir	-	-	-	16	-	-	-

Objectif et cible			
D'ici 2027, porter à 100 % le nombre d'établissements ayant accès à des tableaux de bord et qui sauront les utiliser pour orienter leurs décisions relatives à la réussite des élèves.			
Indicateur			
Nombre d'établissements utilisant les tableaux de bord			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
100 %	-	-	-

Objectif et cible			
D'ici 2027, porter à 100 % l'accessibilité et l'utilisation des outils d'aide technologique aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, en contexte d'apprentissage et d'évaluation de tous les ordres d'enseignement.			
Indicateur			
Proportion d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui ont un besoin démontré et qui ont accès à des outils d'aide technologique			
Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026	Résultat 2026-2027
61 %	-	-	-

Actions réalisées en lien avec l'environnement pour favoriser l'apprentissage, la réussite et le développement durable

- Déploiement du cadre de référence CSSTL sur le développement des compétences socioémotionnelles des élèves et du personnel;
- Développement d'un plan triennal de formation pour assurer le développement professionnel de l'ensemble du personnel de notre CSS au regard des compétences socioémotionnelles;
- Planification du colloque du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement pour le développement des compétences socioémotionnelles des adultes et des élèves, le 1^{er} novembre 2024, à l'école secondaire des Échos;
- Diffusion des outils développés par le comité qui travaille au développement des compétences socioémotionnelles des adultes et des élèves;
- Inspection annuelle pour chacun des établissements;
- Déploiement d'une stratégie qui permettra d'équiper chacun de nos élèves avec un ordinateur;
- Accompagner les écoles volontaires dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'action pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles des élèves;
- Suivre l'évolution des indices des bâtiments de façon bisannuelle;

- S'assurer de la réalisation des inspections annuelles;
- S'assurer de la réalisation des audits sanitaires;
- Rendre disponibles les tableaux de bord pour les établissements selon les développements réalisés par la communauté de pratique;
- S'assurer de l'accessibilité et de l'utilisation des outils d'aide technologique aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, en contexte d'apprentissage et d'évaluation pour tous les ordres d'enseignement;
- Actualisation de notre référentiel sur les aides technologiques, gestion de la mesure 30810 (mesure dédiée à l'accessibilité aux technologies pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage) et des épreuves ministérielles pour les élèves bénéficiant des outils d'aide technologique;
- Optimisation de la gestion de la mesure 30810;
- Remplacement des portables désuets des élèves ayant déjà des appareils.

Explication des écarts

Proportion des établissements qui ont recours au référentiel sur le bien-être de l'élève

Il ne nous a pas été possible de déployer le référentiel, celui-ci n'ayant pas été rendu disponible par le MEQ.

Nombre d'établissements ayant un plan d'action pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles

La valeur de départ sera déterminée à partir des données récoltées en 2024-2025, à la suite de l'élaboration des plans d'action des écoles.

Nombre de bâtiments du CSSTL étant dans un état satisfaisant ou meilleur

Les bâtiments ont été en grande partie inspectés. Cependant, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les données à jour en lien avec cet objectif. Les données seront disponibles pour l'automne 2025.

Nombre d'établissements ayant accès à des tableaux de bord

100 % des directions ont accès aux tableaux de bord (ceux du MEQ à partir de son site, Mozaïk-dVision (Mozaïk-Portail pour le personnel). Cependant, les stratégies d'utilisation sont peu développées et ne peuvent faire l'objet d'une évaluation pour un résultat en pourcentage. Toutefois, les tableaux ont servi un grand nombre de directions dans la détermination des objectifs de leur projet éducatif/plan d'action.

Proportion d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui ont un besoin démontré et qui ont accès à des outils d'aide technologique

À l'instar des autres cibles non atteintes, les efforts seront déployés afin que les élèves aient accès aux outils d'aide technologique auxquels ils ont droit. Il est à noter que tous nos élèves ayant des besoins documentés ont accès à des outils d'aide technologique, bien que ceux-ci ne soient pas fournis par la mesure 30810.

Ainsi, par nos prochains pas, nous allons :

- Nous approprier et déployer le cadre de référence sur le bien-être du MEQ auprès des équipes-écoles;
- Déployer le référentiel du CSSTL sur le développement des compétences socioémotionnelles des élèves et du personnel;
- Développer les compétences professionnelles de l'ensemble du personnel de notre centre de services scolaire au regard des compétences socioémotionnelles;
- Former et accompagner des membres des SEJ pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles du personnel des écoles et des élèves;
- Accompagner les écoles volontaires dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'action pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles des adultes et des élèves;
- Déployer le nouveau canevas du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence;
- Réaliser des projets d'investissement qui permettront aux bâtiments d'atteindre un état satisfaisant ou meilleur (C, B ou A);
- Réaliser des inspections des bâtiments à raison de plus de 20 % par année;
- Suivre de façon annuelle l'évolution des indices des bâtiments;
- Rappeler la procédure à suivre pour réaliser l'inspection annuelle;
- Rappeler la procédure à suivre pour réaliser l'audit sanitaire;
- Poursuivre la participation de la Direction générale à la Communauté de pratique en valorisation des données Montérégie-Estrie (ci-après « **CDPVD** »);
- Rendre disponibles les tableaux de bord pour les établissements selon les développements réalisés par la CDPVD;
- Collaborer avec le Service des technologies de l'information (ci-après « **STI** ») pour le suivi du projet-pilote : un portable par élève;
- Collaborer avec le STI pour l'expérimentation de portables infonuagiques et leurs fonctions d'aide;
- Collaborer avec le STI pour la formation des CP sur les fonctions d'aide;
- Collaborer avec le STI pour l'approbation d'applications pour soutenir l'apprentissage et la réussite des élèves;
- Former les enseignants-orthopédagogues et des professionnels sur les fonctions d'aide et l'utilisation de certains outils;
- Collaborer pour l'élaboration des tableaux de bord pour l'obtention et le suivi des données pour la mesure 30810;
- Maintenir les rencontres de concertation pour le pilotage du plan d'action conjoint SEJ-STI et participation au Comité d'orientation des technologies de l'information (COTI).

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Accroître la réussite des élèves						
Indicateur	Valeur de départ	Cible et résultats	Année scolaire			
			2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	84,1 %	Cible MEQ	84,7 %	85,4 %	86,1 %	86,8 %
		Résultats CSSTL	85,3 %	-	-	-
Taux de réussite des garçons	80,1 %	Cible MEQ	80,7 %	81,3 %	81,9 %	82,5 %
		Résultats CSSTL	79,3 %	-	-	-
Taux de réussite des élèves HDAA	62,2 %	Cible MEQ	62,6 %	63 %	63,4 %	63,8 %
		Résultats CSSTL	63 %	-	-	-
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire (réseau francophone, public)	70 %	Cible MEQ	72,5 %	75 %	77,5 %	80 %
		Résultats CSSTL	70,7 %	-	-	-
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6 ^e année du primaire (réseau public anglophone et francophone)	66 %	Cible MEQ	68 %	70 %	72 %	75 %
		Résultats CSSTL	85,4 %	-	-	-
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire (réseau francophone, public)	57 %	Cible MEQ	60 %	65 %	70 %	75 %
		Résultats CSSTL	56,3 %	-	-	-
Moderniser et valoriser la formation professionnelle						
Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	80,9 %	Cible MEQ	81,9 %	82,9 %	83,9 %	84,9 %
		Résultats CSSTL	86 %	-	-	-
Élaborer de nouveaux projets pédagogiques particuliers						
Taux de participation des élèves de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier	44,6 %	Cible MEQ	50,0 %	57,0 %	66,0 %	75,0 %
		Résultats CSSTL	63,1 %	-	-	-
Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves						
Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu	0 %	Cible MEQ	25 %	50 %	75 %	100 %
		Résultats CSSTL	0 %	-	-	-

Les explications concernant les écarts en lien avec les résultats aux objectifs établis par le MEQ sont fournies ci-dessus.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

En vertu de l'article 96.12 de la *Loi sur l'instruction publique* : « Le directeur de l'école transmet au directeur général du centre de services scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné. »

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

Le tableau ci-dessous fait état de la nature des événements qui ont été transmis à la Direction générale du CSSTL.

■ Événements d'intimidation ou de violence

Établissements scolaires	Intimidation	Violence	Non catégorisé
Écoles primaires – Événements déclarés			
École à l'Orée-du-Bois	-	Moins de 10	-
École Auclair	-	De 10 à 19	-
École Brind'Amour	Moins de 10	Plus de 40	De 20 à 29
École de Coteau-du-Lac	Moins de 10	De 20 à 29	Moins de 10
École de l'Hymne-au-Printemps	Moins de 10	De 20 à 29	De 10 à 19
École de la Riveraine et Saint-Zotique	-	De 10 à 19	De 30 à 39
École de la Samare	Moins de 10	Plus de 40	Moins de 10
École de l'Épervière	-	Plus de 40	-
École des Étriers	-	-	Moins de 10
École des Légendes	Moins de 10	De 10 à 19	Moins de 10
École des Orioles	De 10 à 19	Plus de 40	Moins de 10
École du Papillon-Bleu	Moins de 10	De 20 à 29	Moins de 10
École du Val-des-Prés	Moins de 10	Plus de 40	De 20 à 29
École François-Perrot	-	Plus de 40	Plus de 40
École Harwood	Moins de 10	Plus de 40	Moins de 10
École José-Maria	-	Plus de 40	Moins de 10
École La Perdriolle	-	Plus de 40	Moins de 10
École Léopold-Carrière	De 20 à 29	Plus de 40	Plus de 40
École Marguerite-Bourgeois	Moins de 10	Plus de 40	De 10 à 19
École Notre-Dame-de-la-Garde	Moins de 10	De 30 à 39	Moins de 10
École Notre-Dame-de-Lorette	-	Moins de 10	Moins de 10
École Sainte-Madeleine	Moins de 10	De 10 à 19	-
École Sainte-Marthe et Cuillierrier	Moins de 10	De 30 à 39	De 10 à 19
École Saint-Michel	-	De 20 à 29	-
École Saint-Thomas	Moins de 10	De 30 à 39	Moins de 10

École Virginie-Roy	Moins de 10	Plus de 40	Moins de 10
Écoles secondaires – Événements déclarés			
École secondaire du Chêne-Bleu	Moins de 10	De 10 à 19	Moins de 10
École secondaire de la Cité-des-Jeunes	Entre 10 et 19	Plus de 40	De 10 à 19
École secondaire des Échos	De 10 à 19	De 30 à 39	Moins de 10
École secondaire des Navigateurs	Moins de 10	Moins de 10	De 10 à 19
École secondaire Soulanges	Moins de 10	De 10 à 19	Moins de 10

■ Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur régional de l'élève

Lors de l'année scolaire 2023-2024, la responsable du traitement des plaintes du CSSTL a reçu 13 plaintes en lien avec l'intimidation et la violence. Parmi ces dernières, deux ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur régional de l'élève. Une seule de ces plaintes était en lien avec un événement qui avait été transmis à la Direction générale du CSSTL.

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Les interventions mises de l'avant au sein des établissements varient selon les situations. Voici les types d'actions posées :

- Application du code de vie (protocole en matière de violence et d'intimidation);
- Message à l'agenda;
- Médiation et fiche de réflexion;
- Conséquence en lien avec le geste posé et acte de réparation;
- Soutien à la victime et à l'auteur du geste;
- Appel et rencontre de parents;
- Contrat d'engagement et suspension interne ou externe.

Aussi, chacun des établissements du CSSTL a adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

En 2023-2024, le CSSTL appliquait la [Loi sur le protecteur national de l'élève](#).

Voici les étapes à suivre lors du traitement d'une situation problématique :

- Entrer en contact avec la personne concernée ou son supérieur et soumettre la situation problématique;
- En cas d'insatisfaction ou si le délai de traitement est dépassé, communiquer avec la personne responsable de l'examen des plaintes;
- En cas d'insatisfaction ou si le délai de traitement est dépassé, soumettre une demande d'examen de la plainte au protecteur régional de l'élève.

Le processus complet de traitement des plaintes est disponible sur notre [site Web](#).

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus

La répartition annuelle des revenus est cruciale pour élaborer nos prévisions budgétaires en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique*, les conventions collectives, les politiques et les règles en vigueur. Cette répartition permet aux services et établissements du CSSTL d'atteindre leurs objectifs et de remplir leurs missions. Elle garantit également un accès équitable à des services de qualité pour tous les élèves du CSSTL et ajuste la répartition des ressources en conséquence. Elle optimise aussi l'utilisation des ressources financières disponibles pour le CSSTL en :

- Soutenant l'autonomie de gestion et la responsabilisation, tout en appliquant le principe de subsidiarité pour le personnel d'encadrement;
- Répondant au mieux aux besoins spécifiques de chaque établissement et service;
- Encourageant l'innovation par l'adoption de meilleures pratiques basées sur la recherche.

Cette répartition est réalisée dans le respect des orientations et priorités budgétaires du CSSTL afin d'assurer transparence et équité au sein de l'organisation. Le CSSTL a la responsabilité d'établir des prévisions budgétaires de fonctionnement et d'investissement, en respectant les règles budgétaires du MEQ, tout en visant un équilibre budgétaire tout au long de l'exercice financier.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Un ou plusieurs critères peuvent être considérés au moment de répartir les différentes allocations afin de procéder à une répartition équitable des ressources entre les établissements et les services :

Ordre d'enseignement	Clientèles	Autres critères
<ul style="list-style-type: none">▪ Jeunes (préscolaire, primaire et secondaire)▪ Formation générale des adultes▪ Formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">▪ Régulières▪ Service de garde▪ À risque et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage▪ Recevant des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français▪ Secteur de la formation générale des adultes et à la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'élèves par établissement▪ Nombre d'employés — équivalent temps plein▪ Nombre de bâtiments▪ Superficie des bâtiments▪ Indice de milieu socioéconomique (IMSE)

4.2 Ressources financières

■ État des résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2024

	2023-2024	2022-2023 (Redressé)
Revenus	\$	\$
Taxe scolaire	16 607 500	15 904 000
Subventions	249 230 300	250 943 800
Autres	16 514 100	18 470 500
Total	282 351 900	285 318 300
Charges	\$	\$
Activités d'enseignement et de formation	121 813 000	122 651 800
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	58 586 700	53 590 000
Services d'appoint	29 771 700	28 508 000
Activités administratives	9 808 900	8 336 600
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	36 682 900	27 738 100
Activités connexes	26 849 400	25 070 800
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(681 400)	2 332 600
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-
Total	282 831 200	268 227 900
Excédent (déficit)	(479 300)	17 090 400

■ État de l'excédent accumulé résumé au 30 juin 2024

	2023-2024	2022-2023 (Redressé)
	\$	\$
Excédent accumulé au début de l'exercice	14 995 000	17 435 400
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	-	(19 530 800)
Solde redressé	14 995 000	(2 095 400)
Excédent (déficit) de l'exercice	(479 300)	17 090 400
Excédent (déficit) accumulé au 30 juin	14 515 700	14 995 000

■ État de la situation financière au 30 juin 2024

	2023-2024	2022-2023 (Redressé)
Actifs financiers	\$	\$
Découvert bancaire	(2 320 400)	737 000
Subvention de fonctionnement à recevoir	39 605 700	19 801 200
Subvention d'investissement à recevoir	251 898 500	499 430 200
Subvention à recevoir — financement	2 182 100	2 182 100
Taxes scolaires à recevoir	984 800	806 900
Débiteurs	5 447 100	5 886 000
Total des actifs financiers	297 797 800	528 843 400
Passifs	\$	\$
Emprunts temporaires	31 632 800	249 116 100
Créditeurs et frais courus à payer	49 003 600	36 097 100
Subvention d'investissement reportée	557 664 400	453 550 500
Revenus perçus d'avance	1 624 600	841 200
Provision pour avantages sociaux futurs	9 292 800	9 974 200
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	196 776 000	227 769 200
Passif au titre des terrains contaminés	2 182 100	2 182 100
Autres passifs	38 257 000	28 345 200
Total des passifs	886 433 300	1 007 875 600
Dettes nettes	(588 635 500)	(479 032 200)
Actifs non financiers	\$	\$
Immobilisations corporelles	600 674 400	491 726 800
Stock de fournitures	1 781 600	1 718 400
Frais payés d'avance	695 200	582 000
Total des actifs non financiers	603 151 200	494 027 100
Excédent accumulé	14 515 700	14 995 000

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégories d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	204 948,27	-	204 948,27	131
Personnel professionnel	199 384,79	313,50	199 698,29	164
Personnel enseignant	1 781 390,19	39 197,90	1 820 588,1	2 082
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 046 012,62	5 214,37	1 051 226,99	1 209
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	148 966,32	9 707,35	158 673,67	155
Total en heures	3 380 702,19	54 433,12	3 435 135,32	3 741

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	3 464 560,57 heures
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	3 435 135,32 heures
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) — (A)	(29 425,25 heures)
Respect du niveau de l'effectif	Oui

Le niveau d'heures travaillées de l'effectif pour l'année 2023-2024 n'a pas excédé la cible établie. Cela illustre un bon niveau de contrôle de l'effectif.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	59	13 465 090,58 \$
Total	59	13 465 090,58 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

■ Maintien de l'actif immobilier

2022-2023		2023-2024	
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
1 376 691 \$	2 479 339 \$	8 785 943 \$	3 484 942 \$

4.5.2 Ressources informationnelles

■ Investissements et dépenses

	Mesures (investissements)	Fonctionnement (dépenses)
Achat et remplacement d'équipements	1 419 976 \$	606 860 \$
Infrastructures et télécommunication	387 900 \$	257 450 \$
Applications pédagogiques et de gestion	176 666 \$	995 960 \$
Infonuagique et sécurité	254 625 \$	394 905 \$
Environnement de travail	97 985 \$	140 615 \$
Gestion et gouvernance	-	4 585 \$
Total	2 337 152 \$	2 400 375 \$

Principales initiatives

- Déploiement de deux nouvelles écoles secondaires (fibre optique, Wi-Fi, domotique, contrôle d'accès, intercoms, téléphonie, caméras, laboratoires, écran plan interactif, etc.);
- Développement d'un prototype d'agent conversationnel;
- Réalisation d'un appel d'offres de remplacement des caméras de sécurité;
- Début de la migration vers Windows 11;
- Audit de sécurité et audit de conformité;
- Signature du renouvellement du contrat infonuagique;
- Migration au nouveau portail de support informatique C2;
- Intégration de Microsoft Sentinel, une solution SIEM intelligente complète pour la détection, l'investigation, la résolution et la chasse proactive des cybermenaces.

5. Annexes du rapport annuel

Annexe A — membres des comités

Nom du comité	Liste des membres	
Comité consultatif de gestion	Nathalie Asselin Marie-Claude Barrette Chantal Beausoleil Sébastien Bédard Caroline Bertrand Julie Bourgon Manon Brazeau Benoit Brosseau Valérie Cardinal Guy Coullée Chantal Cusson François Cusson France Daoust Salima Dewany Camille Dion LaFrance Jean-François Drouin Karine Dubé Isabelle Frenette Vincent Gauthier Marie-Claire Gosselin Pierre-Yves Lecompte Karine Lemieux Mathieu Lorange	Julie Lupien Patrick Maisonneuve Aude Martin Annie McSween Lyne Ménard François Moïse Martine Pilon Lyne Proulx Martial Proulx Émilie Riendeau Julie Roy Jean-Sébastien Roy Manon Roy Francys Robidoux Sandra Sheehy Isabelle Ste-Marie Émilie Riendeau Marie-Christine Tessier Jenny Thibault Sara Tremblay Éric Viens Marie-France Voisin
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Chafik Belabed Vanina Bonnot Cécile Combret Caroline Dubé Martine Dumas Carol-Ann Dupré Valérie Forget Mélanie Gélinas Amélie Girard Viger	Pascal Lapierre Martin Leboeuf Isabelle Lefebvre Julie Lupien Émilie Nadeau-Cauchon Hélène Parent Élise Poirier Annie Racicot Dana Winter
Comité consultatif de transport	Chantal Beausoleil Francys Robidoux Johanne Hayes Jean-Sébastien Roy Vincent Gauthier	Patrick Maisonneuve Tommy Thibault Olivier Van Neste Chafik Belabed
Comité de parents	Anne-Clair Avdjian Chafik Belabed Marc Champagne Stéphanie Daigneault Marie-Michèle Daoust François Décosse Martyne Delisle Olivier Ducap Amélie Fugère Isabelle Glazer Éric Godin Jean Hurtubise Sandra Jeansonne Mélanie Jordan	Valérie Lavigne Harry Lambrakis Stergiopoulos Christine Lebrun Angélique Leroux-Bourdon Carinne Maclean Priscilla Mondou Madeleine Nagad Vanessa Neszvecsko Marie-France Noël Olivier Paiement Patrick Rozon Exane Saint-Cyr Éric St-Jean Lydia Théorêt